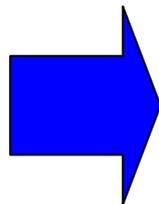


# Qualité et loi HPST : un nouvel élan de la Communauté Médicale ?

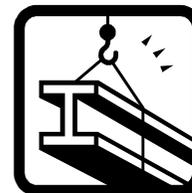
Bernard Pradere  
Pt de la Commission Médicale d'Établissement



**\*  
QUALITE  
SECURITE  
des SOINS  
\***



**Droits pour les usagers  
Devoirs pour les professionnels**

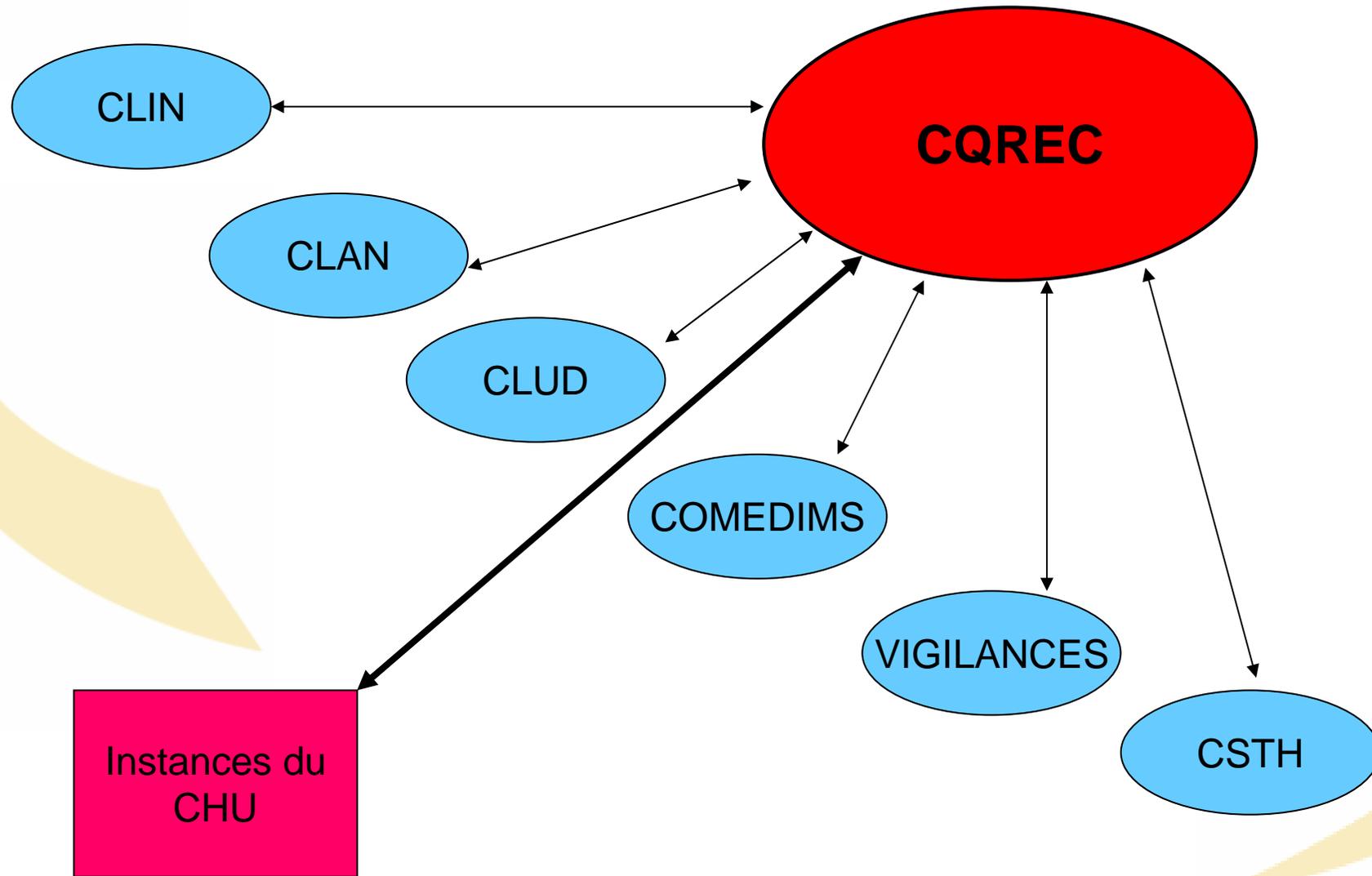


# Qualité et sécurité des soins : rôle actuel de la CME

- Commissions spécialisées de la CME sur la Qualité
  - CLIN : hygiène et infections liées aux soins
    - » Équipes opérationnelles d'hygiène.
  - CLAN : comité de liaison alimentation – nutrition
  - CLUD : douleur et soins palliatifs
    - » Équipes mobiles, réseaux (résonance, reliance)
  - CSTH : sécurité transfusionnelle et hémovigilance

- Commissions spécialisées de la CME sur la Qualité
  
- COMEDIMS : Médicaments et Dispositifs Médicaux Stériles
  - **Recommandations sur médicaments et DMS**
  - **Suivi du CBUM**
  - **Lutte contre la iatrogénie**
  
- Comité de Gestion des Risques = Coordination des Vigilances
  - **Missions d'alerte**
    - **BIOVIGILANCE : greffes organes et tissus**
    - **INFECTIOVIGILANCE : recensement des infections nosocomiales (E.O.H.)**
    - **MATERIOVIGILANCE : dispositifs médicaux**
    - **PHARMAOVIGILANCE : effets indésirables du médicament**
    - **REACTOVIGILANCE : DMDIV : réactifs laboratoires**
    - **TOXICOVIGILANCE : produits non médicamenteux (CAP)**

# COMMISSION QUALITE RISQUES EVALUATION CLIENTELE



# LOI HPST : quoi de neuf ?

- La Commission Médicale d'Établissement (CME) contribue à l'élaboration de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins :
  - Gestion globale et coordonnée des risques
  - Dispositifs de vigilance
  - Lutte contre les infections liées aux soins
  - Politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles
  - Prise en charge de la douleur
  - Dépistage et prise en charge de la dénutrition
  - Conditions d'accueil et de prise en charge des usagers

# LOI HPST : quoi de neuf ?

- Programme d'actions et indicateurs de suivi
- Coordination des professionnels de l'établissement
- Démarches d'évaluation des pratiques
- Adéquation des moyens nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions
- Mise en œuvre des objectifs dans le cadre du CPOM
- Rapport annuel d'activité (évolution des indicateurs de suivi)

CRUQPC

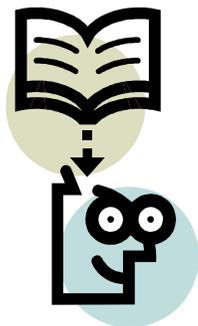
CSIRMT

CTE

CHSCT

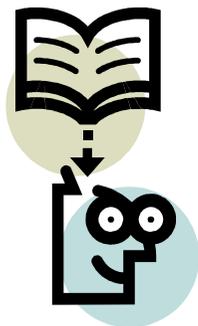
# Conclusions

- Renforcement des attributions de la CME en matière de qualité et sécurité des soins
- Publication des indicateurs qualité
- Rôle accru des usagers +++
- Territoires : continuum dans les programmes qualité.



# Conclusions

- Renforcement des attributions de la CME en matière de qualité et sécurité des soins
- Publication des indicateurs qualité
- Rôle accru des usagers +++
- Territoires : continuum dans les programmes qualité.



# Conclusions

- Renforcement des attributions de la CME en matière de qualité et sécurité des soins
- Publication des indicateurs qualité
- Rôle accru des usagers +++
- Territoires : continuum dans les programmes qualité.